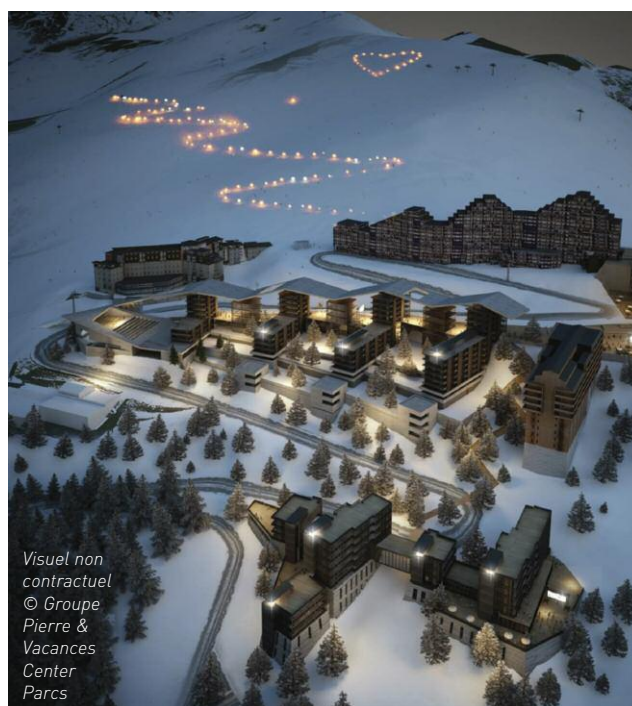


DES PROJETS TOUS AZIMUTS DANS NOS STATIONS PLAGNE AIME 2000 ET PLAGNE MONTALBERT



PLAGNE AIME 2000 ET PLAGNE MONTALBERT, LES DEUX STATIONS DE LA COMMUNE, VONT DEVENIR DES PÔLES INCONTOURNABLES DE LA GRANDE PLAGNE !



Les aménagements proposés dans ce projet de Plagne Aime 2000 :

- Pôle aqualudique/Loisirs
- Hôtel
- Résidences de tourisme
- Parking de 750 places
- Commerces
- Halte-garderie *(seul équipement dont le financement sera communal)*

Pour que nos stations restent en adéquation avec les attentes d'une clientèle qui s'internationalise toujours plus, pour conforter et accroître les emplois générés par le tourisme, pour re-dynamiser son offre d'hébergement, la commune a choisi de restructurer un de ses sites les plus emblématiques, face au Mont Blanc : PLAGNE AIME 2000.

Après plusieurs mois de travail en commissions, le choix des élus s'est arrêté lors du Conseil municipal du 29 septembre dernier, sur le projet du Groupe Pierre & Vacances, en association avec le célèbre architecte Jean-Michel Wilmotte.

Le projet répond au cahier des charges qui notifiât, entre autres, de requalifier le site en donnant une image attractive de la station, de

développer des commerces complémentaires à la galerie commerciale existante, de proposer des activités de loisirs récréatifs (l'importance de la création d'un pôle aqualudique étant un des moteurs de cette restructuration), de proposer un ensemble architectural de qualité en intégrant toutes les contraintes du lieu.

Parallèlement, quatre projets de résidences haut de gamme sont à l'étude sur la station de PLAGNE MONTALBERT.

Différents de ceux évoqués précédemment, ils ont pour ambition de répondre à une demande tant qualitative qu'écologique, ouvertes pendant la période estivale ; de taille plus modeste, ils proposeront également des services tels que piscine, spa...

SALLE DES FÊTES D'AIME



La rénovation de la salle des fêtes est achevée.

Un nouveau sol, en revêtement PVC imitation parquet, résistant, a été posé. Des panneaux phoniques ont été mis en place dans la salle des fêtes pour insonoriser la salle. Les luminaires ont été remplacés par des luminaires led.

Dans le hall d'entrée, en lieu et place du vestiaire, un grand placard a été créé afin de ranger les tables et une partie des chaises qui ne seront donc plus stockées dans la salle de manière inesthétique...

De l'autre côté de la salle, à l'étage, le local réservé au stockage des affaires du Club des Aînés Ruraux a été mis aux normes.

Et notons que ce sont les agents municipaux qui ont réalisé la partie menuiserie de la salle des fêtes et des nouveaux bureaux créés à l'étage de l'Hôtel de Ville.

RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA VOIRIE, GRANDE RUE D'AIME

Des travaux de renouvellement du tapis d'enrobés et de suppression des bordures ont été effectués sur la partie située entre la place des Vieux garçons et la montée de Pessy, à Aime bourg.



PARKING ROUTE DE CHARVES, À TESSENS

Des travaux de reprise du garde-corps et de la structure de chaussée du parking, sis route de Charves, à la sortie de Tessens, sont en cours de réalisation.

Ce chantier sera effectué en deux phases :

- 2016 : réalisation d'une longrine en béton et de l'enrobé (+ garde-corps provisoire)
- 2017 : mise en place du garde-corps définitif

EN BREF

} **RÉGIE DES EAUX D'AIME** : la régie des Eaux d'Aime a entrepris le nettoyage des 12 réservoirs d'eau que compte la commune. En effet, les réservoirs d'eau destinés à la consommation doivent être entretenus régulièrement : ils ont donc été vidés, nettoyés et désinfectés.

} **POSE DE 2 ÉCRANS GÉANTS** : à Aime, un écran (1,6 m x 2,7 m) sera situé sur la façade du bâtiment de l'office du Tourisme. A Plagne Montalbert, l'écran (de plus grande dimension, soit 4 m x 3 m) sera installé sur le front de neige de la station, à proximité du départ de la télécabine de Montalbert. Ces écrans sont financés par le SIGP, ils serviront majoritairement à la promotion des événements en station et dans la vallée ; ils apporteront également une information sur la vie locale.

} **ZA DES ILES** : mise en place de mâts d'éclairage public du point de départ de la route des Iles au bout de la zone, et réfection du carrefour de l'entrée de la zone Leclerc (côté Mouîtiers)

} **RÉDUCTION DE LA VITESSE, LOTISSEMENT DES CHAUDANNES II** : des panneaux limitant la vitesse à 30 ont été récemment installés. Un marquage au sol spécifique a également été réalisé mi-octobre.

} **CIMETIÈRE D'AIME** : installation d'un nouveau columbarium.

} **GRANIER** : l'entretien des voiries de montagne a été terminé à la mi-septembre.

} **ANCIENNE CURE DE MONTGIROD** : des mesures conservatoires ont été prises afin de mettre le bâtiment hors d'eau / hors d'air pour l'hiver.

} **VILLETTE** : suite aux affaissements place du four, réalisation d'enrobés.

} **PLANGERLAND** : réfection de la route, dont 200 ml de drains réalisés par les services techniques.

CITOYENNETÉ

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tous les français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie de leur domicile, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.



Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.

Pièces à présenter pour l'inscription : la carte nationale d'identité (ou le passeport) en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Rappel des prochaines échéances électorales en 2017 : les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin).

EN VILLE, À LA CAMPAGNE...

SOYONS VIGILANTS AVEC LES PRIORITÉS À DROITE !

Parce que l'avenue de Tarentaise, à Aime bourg, est une route prioritaire, très fréquentée, on n'oublie pas que les priorités à droite, ça se respecte !

En France, la règle est la priorité à droite aux intersections (si vous n'avez pas de signalisation précise). Mais attention, la priorité à droite est à application variable, notamment en fonction du lieu ou de l'importance du trafic des routes concernées. Il est impératif de connaître et de reconnaître les panneaux de priorité.

La priorité à droite s'applique en l'absence de signalisation, et toutes les priorités à droite ne sont pas signalées.

Donc, sauf indication contraire donnée par les panneaux ou les balises, ou encore les indications au sol, redoublez d'attention si vous croisez des routes qui se présentent sur votre droite. Cette règle est particulièrement vraie pour la circulation en ville (dans les très grandes agglomérations ou les petits villages) qui impose majoritairement le principe de la priorité à droite.

C'est pourquoi, Avenue de Tarentaise à Aime et Route de la Piaza à Villette, chaque intersection avec une route secondaire EST une priorité à droite.

RAPPEL DES TEXTES OFFICIELS :

LORSQUE DEUX CONDUCTEURS ABORDENT UNE INTERSECTION PAR DES ROUTES DIFFÉRENTES, LE CONDUCTEUR VENANT PAR LA GAUCHE EST TENU DE CÉDER LE PASSAGE À L'AUTRE CONDUCTEUR, SAUF DISPOSITIONS DIFFÉRENTES. LE FAIT, POUR TOUT CONDUCTEUR, DE NE PAS RESPECTER LES RÈGLES DE PRIORITÉ FIXÉES AU PRÉSENT ARTICLE EST PUNI DE L'AMENDE PRÉVUE POUR LES CONTRAVENTIONS DE LA 4^{ÈME} CLASSE (- 4 POINTS ET 90 EUROS D'AMENDE).

TOUT CONDUCTEUR COUPABLE DE CETTE INFRACTION ENCOURT ÉGALEMENT LA PEINE COMPLÉMENTAIRE DE SUSPENSION, POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS AU PLUS, DU PERMIS DE CONDUIRE, CETTE SUSPENSION POUVANT ÊTRE LIMITÉE À LA CONDUITE EN DEHORS DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.



Panneau de signalisation de priorité :

Annonce d'une intersection où le conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules débouchant de la ou des routes situées à sa droite

TRIBUNE LIBRE - Expression des élus de la liste "Aime 2014/2020"

Le texte publié dans cette rubrique l'est sous l'entière responsabilité de ses auteurs.

Le paysage commercial de notre territoire prend une nouvelle orientation avec l'ouverture d'un complexe visant à réduire l'évasion commerciale. Espérons que l'équilibre entre commerces de proximité et grandes surfaces sera préservé. La dynamique de nos territoires passe par un renforcement de l'attractivité des échanges tout en réduisant les impacts environnementaux. Les développements nécessaires tels que les futurs aménagements de Plagne Aime 2000 et Montalbert tournés vers le tourisme hivernal ne doivent pas nous faire oublier l'activité de notre vallée. Les ressources nouvelles doivent servir les intérêts d'un développement harmonieux et durable de l'ensemble du territoire.

Le Scot Tarentaise (Schéma de COhérence Territorial) prévoit de développer un mode de fonctionnement durable pour une gestion des ressources selon 3 axes principaux privilégiant :

- une offre de mobilité plus efficace, des modes de transport collectif ou alternatif à la voiture particulière en solo,
- une gestion économe de l'espace avec une urbanisation compacte, sobre à l'architecture bioclimatique
- une gestion durable des ressources et une réduction des nuisances par des réhabilitations thermiques sur le parc de logement existant."

Nous avons la responsabilité de façonner le territoire de demain. GD

REPAS DES SENIORS

DE LA COMMUNE D'AIME

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Le Centre Communal d'Actions Sociales de la ville a le plaisir de convier **tous les habitants de 70 ans et + de la commune d'Aime** au repas des Seniors, **le vendredi 25 novembre 2016, salle des fêtes d'Aime, à 12 heures.**

Sur inscriptions uniquement, avant le mardi 15 novembre, en mairie d'Aime ou par téléphone au 04 79 09 74 38. Et pour vous rendre au repas, pensez au covoiturage !

Pour Granier et Montgirod, un repas sera organisé, comme à l'accoutumée, par les élus de chaque village.

MISE EN VENTE D'UN BÂTIMENT À TESSENS

La commune d'AIME-LA-PLAGNE met en vente un bâtiment communal situé en face de l'église de TESSENS comprenant :

1 rez-de-chaussée, 2 étages et des combles, d'une surface développée hors œuvre de 424 m².

Prix de vente : 120 000 € (hors frais de notaire).

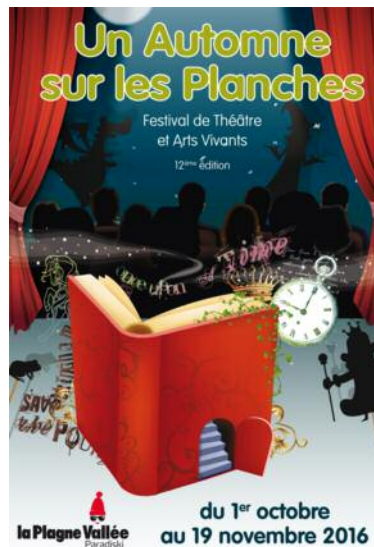
Renseignements et possibilité de visite à demander par mail à l'adresse suivante : mairie.aime@wanadoo.fr

Offre à transmettre par courrier sous pli cacheté avec la mention "OFFRE POUR LE BÂTIMENT COMMUNAL DE TESSENS", à l'adresse suivante : Madame le Maire – Mairie d'Aime-la-Plagne – 1112, Avenue de Tarentaise – 73210 Aime-la-Plagne.



INFO DÉNEIGEMENT

Le service hivernal « d'astreinte déneigement » sera mis en place du 7 novembre 2016 au 15 avril 2017. Nous vous rappelons que, particuliers et commerçants, vous êtes tenus de déneiger votre pas de porte...



Samedi 29 octobre 20h30

prix unique 18€

Spectacle de Magie
Chris Torrente, Claude Brun
et Jérôme Helfenstein

Samedi 05 novembre 20h30

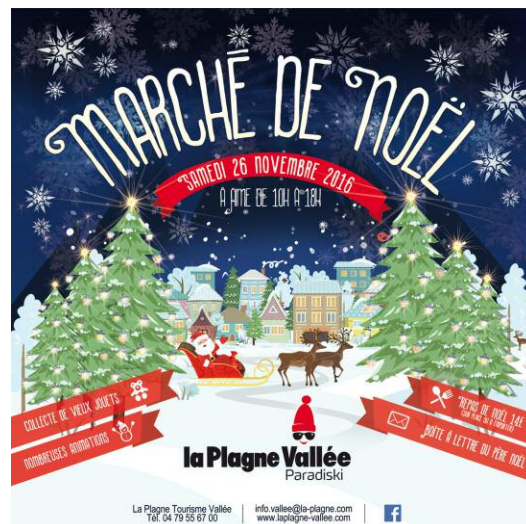
Oskar et Viktor Opus 1
Privet Théâtre

Samedi 19 novembre 20h30

Un, deux, trois Scopin
Compagnie Avis de pas sage

SAMEDI 26 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL, À AIME

De 10 h à 18h, animations et exposants vous donnent rendez-vous dans le centre ville d'Aime !



SAMEDI 24 DÉCEMBRE C'EST LA "BOUM badaboum" !

Après-midi festif pour tous les enfants, de 15h à 18h, à la salle des fêtes d'Aime.

Retour sur...

LE SUCCÈS DU FESTIVAL BAROQUE CET ÉTÉ

Le 11 août dernier, l'église d'Aime a accueilli un ensemble musical le temps d'un concert, dans le cadre du festival Baroque de Tarentaise. Plus de 160 personnes avaient fait le déplacement pour écouter l'ensemble "les accents" (violons). Il s'agit du plus grand auditoire du festival, cette année ! Une belle soirée couronnée de succès, précédée des "COULISSES DU FESTIVAL", événement animé par Muriel Théate, guide conférencière de la Facim.

Les Nouvelles N° 204 - Oct/Nov/Déc. 2016

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr

Permanence de Mme le Maire

Mardi 8 novembre, de 10h30 à 12h, en mairie.

Prochain Conseil municipal

Judi 24 novembre, à 19 heures, en mairie.